

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01725 Numéro SIREN : 832 922 397 Nom ou dénomination : A.C.A. PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004954

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **ANNECY**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/004954**
n° de gestion : **2017B01725**
n° SIREN : **832 922 397 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 15/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

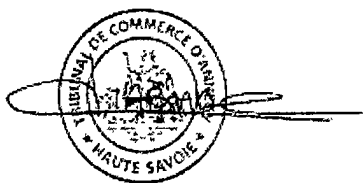
A.C.A. PEINTURE - Société par actions simplifiée
Zone Ecotec 512 rue Des Peupliers 74460 Marnaz -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

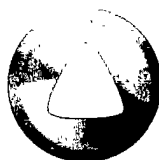
Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



847454

SAS A.C.A PEINTURE
512 rue DES PEUPLIERS
74460 MARNAZ
Exercice clos le 31/12/2019
SIRET : 83292239700019



AXES
COMPTA CONSEILS

AXES COMPTA CONSEILS

13 avenue d'Albigny

Tél : 04.50.02.40.18

74000 ANNECY

Fax : 04.50.32.85.22

Sommaire

1. Attestation

Attestation d'Expert Comptable	2
--------------------------------	---

<i>2. SYNTHESE DES COMPTES</i>	<i>3</i>
---------------------------------------	-----------------

Compte de résultat	4
--------------------	---

Compte de résultat détaillé	5
-----------------------------	---

Soldes intermédiaires Production	7
----------------------------------	---

Soldes intermédiaires Production	8
----------------------------------	---

Bilan Actif Passif	11
--------------------	----

Bilan Actif Passif (détaillé)	13
-------------------------------	----

<i>3. ANNEXES</i>	<i>16</i>
--------------------------	------------------

Règles et Méthodes Comptables	17
-------------------------------	----

Notes sur le bilan	19
--------------------	----

Notes sur le compte de résultat	22
---------------------------------	----

Autres informations	23
---------------------	----

<i>4. ETATS FISCAUX</i>	<i>24</i>
--------------------------------	------------------

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 20/10/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A.C.A PEINTURE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	159 508,08
Chiffre d'affaires	333 610,60
Résultat net comptable (Bénéfice)	57 340,11

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANNECY

Le 02/04/2020

ARIELE VIOLLAND-RIZETTO
EXPERT-COMPTABLE

SYNTHESE DES COMPTES

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois
PRODUITS		
Production vendue	333 610,60	141 378,31
Autres produits	0,71	0,31
Total	333 611,31	141 378,62
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	56 408,44	24 960,58
Autres achats & charges externes	56 265,10	28 666,13
Total	112 673,54	53 626,71
MARGE SUR M/SES & MAT	220 937,77	87 751,91
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	1 495,12	1 292,52
Salaires et Traitements	112 282,92	36 206,25
Charges sociales	31 656,63	9 260,57
Amortissements et provisions	3 389,51	1 987,09
Autres charges	1,61	0,45
Total	148 825,79	48 746,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 111,98	39 005,03
Charges financières	178,31	132,00
Résultat financier	-178,31	-132,00
RESULTAT COURANT	71 933,67	38 873,03
Produits exceptionnels	872,93	
Charges exceptionnelles	50,49	89,00
Résultat exceptionnel	822,44	-89,00
Impôts sur les bénéfices	15 416,00	5 457,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 340,11	33 327,03

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois
PRODUITS		
704100 – Travaux 10%	183 540,18	129 266,52
704200 – Travaux 20%	7 070,00	12 042,13
704300 – Travaux autoliquides	143 000,42	
706100 – Prestations de services 20%		69,66
Production vendue	333 610,60	141 378,31
758000 – Produits divers gestion courante	0,71	0,31
Autres produits	0,71	0,31
Total	333 611,31	141 378,62
CONSOMMATION M/SES & MAT		
601000 – Achats matières premières	56 408,44	24 960,58
Achats de m.p & aut.approv.	56 408,44	24 960,58
604010 – Sous traitance auto liquidée	18 133,67	6 053,99
606140 – Fournitures carburant	4 198,93	3 162,52
606300 – Achats de petit équipement	1 381,16	1 828,97
606400 – Achats fournitures administratives	417,86	477,02
613200 – Locations immobilières	6 080,00	
613510 – Locations de matériel technique	185,49	
613520 – Locations de matériel de transport	293,33	374,60
615520 – Entretien du matériel de transport	3 411,17	2 192,31
615600 – Maintenance	211,80	
616100 – Assurances multirisques	6 373,95	1 366,18
616300 – Assurance matériel de transport	1 534,06	911,85
616900 – Assurance sur emprunt	103,55	69,43
618500 – Frais de colloques, de séminaires		1 045,00
622610 – Honoraires comptables	3 660,00	3 000,00
622620 – Honoraires social	2 845,50	1 020,00
622630 – Honoraires juridiques		2 500,00
622700 – Frais d'actes et contentieux	72,66	335,95
623000 – Publicité	350,00	
623100 – Annonces et insertions	193,00	724,00
623400 – Cadeaux à la clientèle	280,00	600,00
623600 – Catalogues et imprimés		580,85
625100 – Voyages et déplacements	4,00	4,20
625300 – Forfait kilométriques	4 289,23	
625600 – Missions	498,06	1 246,82
625700 – Réceptions	740,38	278,63
626000 – Frais postaux	75,85	57,63
626100 – Frais de télécommunication	254,67	3,90
627200 – Commissions sur emprunts		542,00
627800 – Prestations de services bancaires	543,47	242,33
628111 – Cotisations APNAB	133,31	47,95
Autres achats & charges externes	56 265,10	28 666,13
Total	112 673,54	53 626,71
MARGE SUR M/SES & MAT	220 937,77	87 751,91
CHARGES		

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois
631200 – Taxe d'apprentissage		220,00
633300 – Formation continue (organisme)	971,96	289,42
635110 – Contribut° économique territoriale		282,00
635430 – Cartes grises	237,68	404,24
637820 – Cotisations CCCA BTP	285,48	96,86
Impôts, taxes et vers. assim.	1 495,12	1 292,52
641100 – Salaires appointements	86 685,82	32 081,75
641200 – Congés payés	10 774,10	599,00
641300 – Primes et gratifications	11 100,00	3 500,00
641400 – Indemnités et avantages divers	3 723,00	25,50
Salaires et Traitements	112 282,92	36 206,25
645100 – Cotisations à l'URSSAF	19 970,91	4 105,75
645310 – Cotisations retraites (cadres)	457,30	1 705,35
645320 – Cotisations retraites (salariés)	2 596,57	780,56
645330 – Cotisations Prévoyance	4 686,50	1 820,92
647500 – Médecine du travail et pharmacie	245,00	
648100 – Charges / primes bilan à payer	3 700,35	1 035,99
649000 – Crédit d'impôt compétitivité entrep		-188,00
Charges sociales	31 656,63	9 260,57
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	3 389,51	1 987,09
Amortissements et provisions	3 389,51	1 987,09
658000 – Charges diverses gestion courante	1,61	0,45
Autres charges	1,61	0,45
Total	148 825,79	48 746,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 111,98	39 005,03
661100 – Intérêts des emprunts et dettes	178,31	132,00
Charges financières	178,31	132,00
Résultat financier	-178,31	-132,00
RESULTAT COURANT	71 933,67	38 873,03
772000 – Produits des exercices antérieurs	872,93	
Produits exceptionnels	872,93	
671100 – Pénalités sur marché	9,70	
671200 – Pénalités et amendes		89,00
678800 – Charges exceptionnelles diverses	40,79	
Charges exceptionnelles	50,49	89,00
Résultat exceptionnel	822,44	-89,00
695000 – Impôts sur les bénéfices	15 416,00	5 803,00
699600 – Crédit d'impôt formation		-346,00
Impôts sur les bénéfices	15 416,00	5 457,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 340,11	33 327,03

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	333 611	100,00	141 378	100,00	192 232	135,97
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	333 611	100,00	141 378	100,00	192 232	135,97
PROD + VENTES DE MARCHAND	333 611	100,00	141 378	100,00	192 232	135,97
Achats de matières premières et approv.	56 408	16,91	24 961	17,66	31 448	125,99
Sous-traitance directe	18 134	5,44	6 054	4,28	12 080	199,53
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	259 068	77,66	110 364	78,06	148 705	134,74
MARGE BRUTE GLOBALE	259 068	77,66	110 364	78,06	148 705	134,74
Autres achats et charges externes	38 131	11,43	22 612	15,99	15 519	68,63
VALEUR AJOUTEE	220 937	66,23	87 752	62,07	133 185	151,78
Impôts, taxes et verst assimilés	1 495	0,45	1 293	0,91	203	15,67
Charges de personnel	143 940	43,15	45 467	32,16	98 473	216,58
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATI	75 502	22,63	40 992	28,99	34 510	84,19
Autres produits	1					129,03
Dot. amortissements et provisions	3 390	1,02	1 987	1,41	1 402	70,58
Autres charges	2				1	257,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 112	21,62	39 005	27,59	33 107	84,88
Charges financières	178	0,05	132	0,09	46	35,08
RESULTAT COURANT AVANT IM	71 934	21,56	38 873	27,50	33 061	85,05
Produits exceptionnels	873	0,26			873	
Charges exceptionnelles	50	0,02	89	0,06	-39	-43,27
Résultat exceptionnel	822	0,25	-89	-0,06	911	NS
Impôts sur les bénéfices	15 416	4,62	5 457	3,86	9 959	182,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 340	17,19	33 327	23,57	24 013	72,05

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
704100 – Travaux 10%	183 540,18	55,02	129 266,52	91,43	54 273,66	41,99
704200 – Travaux 20%	7 070,00	2,12	12 042,13	8,52	-4 972,13	-41,29
704300 – Travaux autoliquides	143 000,42	42,86			143 000,42	
706100 – Prestations de services 20%			69,66	0,05	-69,66	-100,00
Production vendue	333 610,60	100,00	141 378,31	100,00	192 232,29	135,97
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	333 610,60	100,00	141 378,31	100,00	192 232,29	135,97
PROD + VENTES DE MARCHAND	333 610,60	100,00	141 378,31	100,00	192 232,29	135,97
601000 – Achats matières premières	56 408,44	16,91	24 960,58	17,66	31 447,86	125,99
Achats de matières premières et approv.	56 408,44	16,91	24 960,58	17,66	31 447,86	125,99
604010 – Sous traitance auto liquidée	18 133,67	5,44	6 053,99	4,28	12 079,68	199,53
Sous-traitance directe	18 133,67	5,44	6 053,99	4,28	12 079,68	199,53
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	259 068,49	77,66	110 363,74	78,06	148 704,75	134,74
MARGE BRUTE GLOBALE	259 068,49	77,66	110 363,74	78,06	148 704,75	134,74
606140 – Fournitures carburant	4 198,93	1,26	3 162,52	2,24	1 036,41	32,77
606300 – Achats de petit équipement	1 381,16	0,41	1 828,97	1,29	-447,81	-24,48
606400 – Achats fournitures administratives	417,86	0,13	477,02	0,34	-59,16	-12,40
613200 – Locations immobilières	6 080,00	1,82			6 080,00	
613510 – Locations de matériel technique	185,49	0,06			185,49	
613520 – Locations de matériel de transport	293,33	0,09	374,60	0,26	-81,27	-21,70
615520 – Entretien du matériel de transport	3 411,17	1,02	2 192,31	1,55	1 218,86	55,60
615600 – Maintenance	211,80	0,06			211,80	
616100 – Assurances multirisques	6 373,95	1,91	1 366,18	0,97	5 007,77	366,55
616300 – Assurance matériel de transport	1 534,06	0,46	911,85	0,64	622,21	68,24
616900 – Assurance sur emprunt	103,55	0,03	69,43	0,05	34,12	49,14
618500 – Frais de colloques, de séminaires			1 045,00	0,74	-1 045,00	-100,00
622610 – Honoraires comptables	3 660,00	1,10	3 000,00	2,12	660,00	22,00
622620 – Honoraires social	2 845,50	0,85	1 020,00	0,72	1 825,50	178,97
622630 – Honoraires juridiques			2 500,00	1,77	-2 500,00	-100,00
622700 – Frais d'actes et contentieux	72,66	0,02	335,95	0,24	-263,29	-78,37
623000 – Publicité	350,00	0,10			350,00	
623100 – Annonces et insertions	193,00	0,06	724,00	0,51	-531,00	-73,34
623400 – Cadeaux à la clientèle	280,00	0,08	600,00	0,42	-320,00	-53,33
623600 – Catalogues et imprimés			580,85	0,41	-580,85	-100,00
625100 – Voyages et déplacements	4,00		4,20		-0,20	-4,76
625300 – Forfait kilométriques	4 289,23	1,29			4 289,23	
625600 – Missions	498,06	0,15	1 246,82	0,88	-748,76	-60,05
625700 – Réceptions	740,38	0,22	278,63	0,20	461,75	165,72
626000 – Frais postaux	75,85	0,02	57,63	0,04	18,22	31,62
626100 – Frais de télécommunication	254,67	0,08	3,90		250,77	NS
627200 – Commissions sur emprunts			542,00	0,38	-542,00	-100,00
627800 – Prestations de services bancaires	543,47	0,16	242,33	0,17	301,14	124,27
628111 – Cotisations APNAB	133,31	0,04	47,95	0,03	85,36	178,02
Autres achats et charges externes	38 131,43	11,43	22 612,14	15,99	15 519,29	68,63

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
VALEUR AJOUTEE	220 937,06	66,23	87 751,60	62,07	133 185,46	151,78
631200 – Taxe d'apprentissage			220,00	0,16	-220,00	-100,00
633300 – Formation continue (organisme)	971,96	0,29	289,42	0,20	682,54	235,83
635110 – Contribut° économique territoriale			282,00	0,20	-282,00	-100,00
635430 – Cartes grises	237,68	0,07	404,24	0,29	-166,56	-41,20
637820 – Cotisations CCCA BTP	285,48	0,09	96,86	0,07	188,62	194,73
Impôts, taxes et verst assimilés	1 495,12	0,45	1 292,52	0,91	202,60	15,67
641100 – Salaires appointements	86 685,82	25,98	32 081,75	22,69	54 604,07	170,20
641200 – Congés payés	10 774,10	3,23	599,00	0,42	10 175,10	NS
641300 – Primes et gratifications	11 100,00	3,33	3 500,00	2,48	7 600,00	217,14
641400 – Indemnités et avantages divers	3 723,00	1,12	25,50	0,02	3 697,50	NS
645100 – Cotisations à l'URSSAF	19 970,91	5,99	4 105,75	2,90	15 865,16	386,41
645310 – Cotisations retraites (cadres)	457,30	0,14	1 705,35	1,21	-1 248,05	-73,18
645320 – Cotisations retraites (salariés)	2 596,57	0,78	780,56	0,55	1 816,01	232,65
645330 – Cotisations Prévoyance	4 686,50	1,40	1 820,92	1,29	2 865,58	157,37
647500 – Médecine du travail et pharmacie	245,00	0,07			245,00	
648100 – Charges / primes bilan à payer	3 700,35	1,11	1 035,99	0,73	2 664,36	257,18
649000 – Crédit d'impôt compétitivité entrep			-188,00	-0,13	188,00	-100,00
Charges de personnel	143 939,55	43,15	45 466,82	32,16	98 472,73	216,58
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATI	75 502,39	22,63	40 992,26	28,99	34 510,13	84,19
758000 – Produits divers gestion courante	0,71		0,31		0,40	129,03
Autres produits	0,71		0,31		0,40	129,03
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	3 389,51	1,02	1 987,09	1,41	1 402,42	70,58
Dot. amortissements et provisions	3 389,51	1,02	1 987,09	1,41	1 402,42	70,58
658000 – Charges diverses gestion courante	1,61		0,45		1,16	257,78
Autres charges	1,61		0,45		1,16	257,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	72 111,98	21,62	39 005,03	27,59	33 106,95	84,88
661100 – Intérêts des emprunts et dettes	178,31	0,05	132,00	0,09	46,31	35,08
Charges financières	178,31	0,05	132,00	0,09	46,31	35,08
RESULTAT COURANT AVANT IM	71 933,67	21,56	38 873,03	27,50	33 060,64	85,05
772000 – Produits des exercices antérieurs	872,93	0,26			872,93	
Produits exceptionnels	872,93	0,26			872,93	
671100 – Pénalités sur marché	9,70				9,70	
671200 – Pénalités et amendes			89,00	0,06	-89,00	-100,00
678800 – Charges exceptionnelles diverses	40,79	0,01			40,79	
Charges exceptionnelles	50,49	0,02	89,00	0,06	-38,51	-43,27
Résultat exceptionnel	822,44	0,25	-89,00	-0,06	911,44	NS
695000 – Impôts sur les bénéfices	15 416,00	4,62	5 803,00	4,10	9 613,00	165,66
699600 – Crédit d'impôt formation			-346,00	-0,24	346,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	15 416,00	4,62	5 457,00	3,86	9 959,00	182,50

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 20/10/17 au 31/12/18 15 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 340,11	17,19	33 327,03	23,57	24 013,08	72,05

Bilan Actif Passif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	338	238	100	212
Autres immobilisations corporelles	15 582	5 139	10 443	13 054
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 919	5 377	10 543	13 266
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	39 719		39 719	17 960
Fournisseurs débiteurs	3 629		3 629	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 167		2 167	932
<i>Divers</i>				
Disponibilités	103 450		103 450	61 100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	148 965		148 965	79 992
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	164 885	5 377	159 508	93 258

Bilan Actif Passif

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Réserve légale	500	
Autres réserves	12 827	
Résultat de l'exercice	57 340	33 327
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 667	38 327
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	13 027	17 318
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 027	17 318
Emprunts et dettes financières diverses	9	10
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	67	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 223	15 316
Personnel	15 507	6 181
Organismes sociaux	10 512	5 078
Etat, Impôts sur les bénéfices	10 556	5 269
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 286	1 680
Autres dettes fiscales et sociales	141	220
Dettes fiscales et sociales	41 003	18 428
Autres dettes	4 512	3 859
TOTAL DETTES	83 841	54 931
TOTAL PASSIF	159 508	93 258

Bilan Actif Passif (détailé)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
215400 – Matériel industriel	337,66		337,66	337,66
281500 – Amortis. matériel et outillage		237,92	-237,92	-125,37
Installations techniques, matériel et outillage	337,66	237,92	99,74	212,29
218200 – Matériel de transport	14 165,83		14 165,83	13 500,00
218310 – Matériel informatique	1 415,83		1 415,83	1 415,83
281820 – Amortis. matériel de transport		4 342,93	-4 342,93	-1 621,11
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		795,75	-795,75	-240,61
Autres immobilisations corporelles	15 581,66	5 138,68	10 442,98	13 054,11
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 919,32	5 376,60	10 542,72	13 266,40
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
411000 – Clients 20%	487,27		487,27	147,07
411100 – Clients 10%	34 719,68		34 719,68	17 812,46
411200 – Clients autoliquidés	4 512,00		4 512,00	
Clients et comptes rattachés	39 718,95		39 718,95	17 959,53
401000 – Fournisseurs	3 629,45		3 629,45	
Fournisseurs débiteurs	3 629,45		3 629,45	
445670 – Crédit de TVA à reporter	1 431,00		1 431,00	932,00
445860 – TVA sur factures non parvenues	736,00		736,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 167,00		2 167,00	932,00
<i>Divers</i>				
512000 – CIC	103 449,96		103 449,96	61 100,27
Disponibilités	103 449,96		103 449,96	61 100,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	148 965,36		148 965,36	79 991,80
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	164 884,68	5 376,60	159 508,08	93 258,20

Bilan Actif Passif (détaillé)

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
106100 – Réserve légale	500,00	
Réserve légale	500,00	
106800 – Autres réserves	12 827,03	
Autres réserves	12 827,03	
Résultat de l'exercice	57 340,11	33 327,03
TOTAL CAPITAUX PROPRES	75 667,14	38 327,03
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164100 – PRET CREATION ENTREPRISE 20 500 €	7 510,78	9 318,36
164200 – PRET CIC 00065882504 9 000€	5 516,57	8 000,00
Emprunts	13 027,35	17 318,36
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 027,35	17 318,36
168800 – Intérêts courus	8,85	10,17
Emprunts et dettes financières diverses	8,85	10,17
455100 – Associés – ALVES ANDRADE Angelo	67,07	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	67,07	
401000 – Fournisseurs	20 806,88	9 961,62
408104 – Achats de sous-traitance NP		4 553,99
408132 – Locations immobilières NP	4 416,00	
408226 – Honoraires NP		800,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 222,88	15 315,61
421000 – Personnel – rémunérations dues	3 592,91	2 360,12
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	814,43	321,00
428210 – Pimes bilan à payer	11 100,00	3 500,00
Personnel	15 507,34	6 181,12
431000 – Urssaf	2 554,00	1 764,00
437100 – Caisse PRO BTP	3 222,04	2 278,07
438601 – Charges / primes bilan à payer	4 736,34	1 035,99
Organismes sociaux	10 512,38	5 078,06
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	10 556,00	5 269,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	10 556,00	5 269,00
445510 – TVA à décaisser	1 048,00	386,00
445710 – TVA collectée 10%	3 156,71	1 269,69
445711 – TVA collectée 20%	81,36	24,36
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 286,07	1 680,05
442100 – Prélèvements à la source (IR)	141,00	
448632 – Taxe d'apprentissage CAP		220,00
Autres dettes fiscales et sociales	141,00	220,00
Dettes fiscales et sociales	41 002,79	18 428,23
411100 – Clients 10%		3 858,80
419700 – Clients – autres avoirs	4 512,00	
Autres dettes	4 512,00	3 858,80
TOTAL DETTES	83 840,94	54 931,17

Bilan Actif Passif (détaillé)

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
TOTAL PASSIF	159 508,08	93 258,20

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de la société : SAS A.C.A PEINTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 159 508 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 340 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
 - *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.*
 - indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 253	666		15 919
Immobilisations financières				
Total	15 253	666		15 919
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 987	3 390		5 377
Immobilisations financières				
Total	1 987	3 390		5 377
ACTIF NET				10 543

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		666		666
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		666		666
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 45 515 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 719	39 719	
Autres	5 796	5 796	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	45 515	45 515	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 83 841 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	13 027			13 027
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9	9		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 223	25 223		
Dettes fiscales et sociales	41 003	41 003		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 579	4 579		
Produits constatés d'avance				
Total	83 841	70 814		13 027
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 291			
(**) Dont envers les associés	67			

Charges à payer

	Montant
Locations immobilières NP	4 416
Intérêts courus	9
Dettes provis. pr congés à payer	814
Pimes bilan à payer	11 100
Charges / primes bilan à payer	4 736
Total	21 076

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ETATS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS A.C.A PEINTURE			
SIRET	8 3 2 9 2 2 3 9 7 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
512 rue DES PEUPLIERS Zone ecotec 74460 MARNAZ			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	34 636	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
Visueur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS AXES COMPTA CONSEILS	
13 avenue d'Albigny 74000 ANNECY	
Tél : 04.50.02.40.18	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du visueur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

RÉMUNÉRATIONS		MOINS - VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	93 908	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS A.C.A PEINTURE										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 512 rue DES PEUPLIERS 74460 MARNAZ												
Numéro SIRET* 8 3 2 9 2 2 3 9 7 0 0 0 1 9												
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12										Durée de l'exercice précédent* 15		
Exercice N clos le 31/12/2019												
ACTIF												
										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012							
		Autres*	014		016							
	Immobilisations corporelles*		028	15 919	030	5 376			10 542			
	Immobilisations financières* (1)		040		042							
	Total I (5)		044	15 919	048	5 376			10 542			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052							
		Marchandises *	060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	39 718	070				39 718			
		Autres* (3)	072	5 796	074				5 796			
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	103 449	086				103 449			
	Charges constatées d'avance *		092		094							
Total II		096	148 965	098				148 965				
Total général (I + II)		110	164 884	112	5 376			159 508				
PASSIF												
										Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						5 000			
	Écarts de réévaluation		124									
	Réserve légale		126						500			
	Réserves réglementées*		130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131						12 827			
	Report à nouveau		134									
	Résultat de l'exercice		136						57 340			
	Provisions réglementées		140									
Total I		142						75 667				
Provisions pour risques et charges		Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156						13 036			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164									
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166						25 222			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		67				45 581			
Produits constatés d'avance		174										
Total III		176						83 840				
Total général (I + II + III)		180						159 508				
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		13 027			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		665			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.C.A PEINTURE

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210		
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218	333 610	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)		222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232 333 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stocks (marchandises)*		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	56 408		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	56 265		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 495		
	Rémunérations du personnel*		250	112 282		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	31 656		
	Dotations aux amortissements*		254	3 389		
	Dotations aux provisions		256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	1	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264 261 499	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 72 111	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	872		
	Charges financières (V)		294	178		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	50
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)		306	15 416			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 57 340	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 57 340	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	15 416		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Dont divers	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
		ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	
		ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
		Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
		Créance due au report en arrière du déficit		346	350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641		
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370 72 756 372	

SAS A.C.A PEINTURE
512 rue DES PEUPLIERS
Zone ecotec
74460 MARNAZ

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A PEINTURE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	337	442		444		446	337												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	13 500	462	665	464		466	14 165												
	Autres immobilisations corporelles	470	1 415	472		474		476	1 415												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	15 253	492	665	494		496	15 919												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506													
	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	125	532	112	534		536	237												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	1 621	552	2 721	554		556	4 342												
Autres immobilisations corporelles	560	240	562	555	564		566	795													
TOTAL		570	1 987	572	3 389	574		576	5 376												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5																
	6	7	8	9	10																
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGL Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A PEINTURE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	19 768
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	15 038
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.A PEINTURE

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	4
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	333 610
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	333 610

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	80 540
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	25 574
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	106 116

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	227 494
-----------------------------	------------------------------------	------------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	227 494
---	-----	---------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

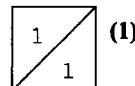
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														020	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		022	333 610																
Effectifs au sens de la CVAE																		023	4																
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		026																	
Période de référence														024	0	1	/	0	1	/	2	0	1	9	160	3	1	//	1	2	/	2	0	1	9
Date de cessation																		186			/			/											

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 3 2 9 2 2 3 9 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.C.A PEINTURE

ADRESSE (voie) 512 rue DES PEUPLIERS

CODE POSTAL 74460

VILLE MARNAZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique ANDRADE Prénom(s) ANGELONom marital % de détention 90.00 Nb de parts ou actions 450

Naissance : Date 12081985 N° Département 74 Commune SALLANCHES Pays FRANCE

Adresse : N° 44 Voie rue des Grands Champs

Code Postal 74460 Commune MARNAZ Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique BOUCHARD Prénom(s) CORALIENom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 29121971 N° Département 59 Commune CAUDRY Pays FRANCE

Adresse : N° 44 Voie rue des Grands Champs

Code Postal 74460 Commune MARNAZ Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS A.C.A PEINTURE
512 rue DES PEUPLIERS
Zone ecotec
74460 MARNAZ

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

83292239700019
4334Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	72 756
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38 120

III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

34 636

IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 8 3 2 9 2 2 3 9 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.C.A PEINTURE

ADRESSE (voie) 512 rue DES PEUPLIERS

CODE POSTAL 74460

VILLE MARNAZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

A.C.A. PEINTURE

Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€

Siège social : Zone Ecotec- 512, rue des Peupliers

74460 MARNAZ

N° unique d'identification (SIREN) : 832 922 397

Immatriculation au RCS du greffe de : Annecy

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE A.C.A. PEINTURE DU 30.04.2020

PREMIERE RESOLUTION : Transfert du siège social

Le Président conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du :

512 RUE DES PEUPLIERS- ZONE ECOTEC-74460 MARNAZ AU 471 RUE DU GRAND PRE 74460 MARNAZ,
à compter du 01 octobre 2019.

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 –Siège social :

Le siège social est fixé au 471 RUE DU GRAND PRE 74460 MARNAZ »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME RESOLUTION - la convention de règlement de loyer

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport relatif au bail que le Président A.C.A. PEINTURE qui souhaite approuver la convention de bail qu'il a conclu avec M. ALVES ANGELO et Mme Coralie BOUCHARD- 471 RUE DU GRAND PRE-74460 MARNAZ

TROISIEME RESOLUTION -Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2020.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

QUATRIEME RESOLUTION - Affectation des résultats

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'assemblée générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31.12.2020

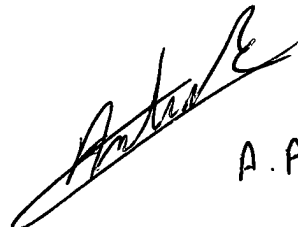
de la manière suivante :

- Dotation à la réserve facultative : 32'340.00€
- Dividende revenant aux actionnaires : 25'000€.

CINQUIEME RESOLUTION - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

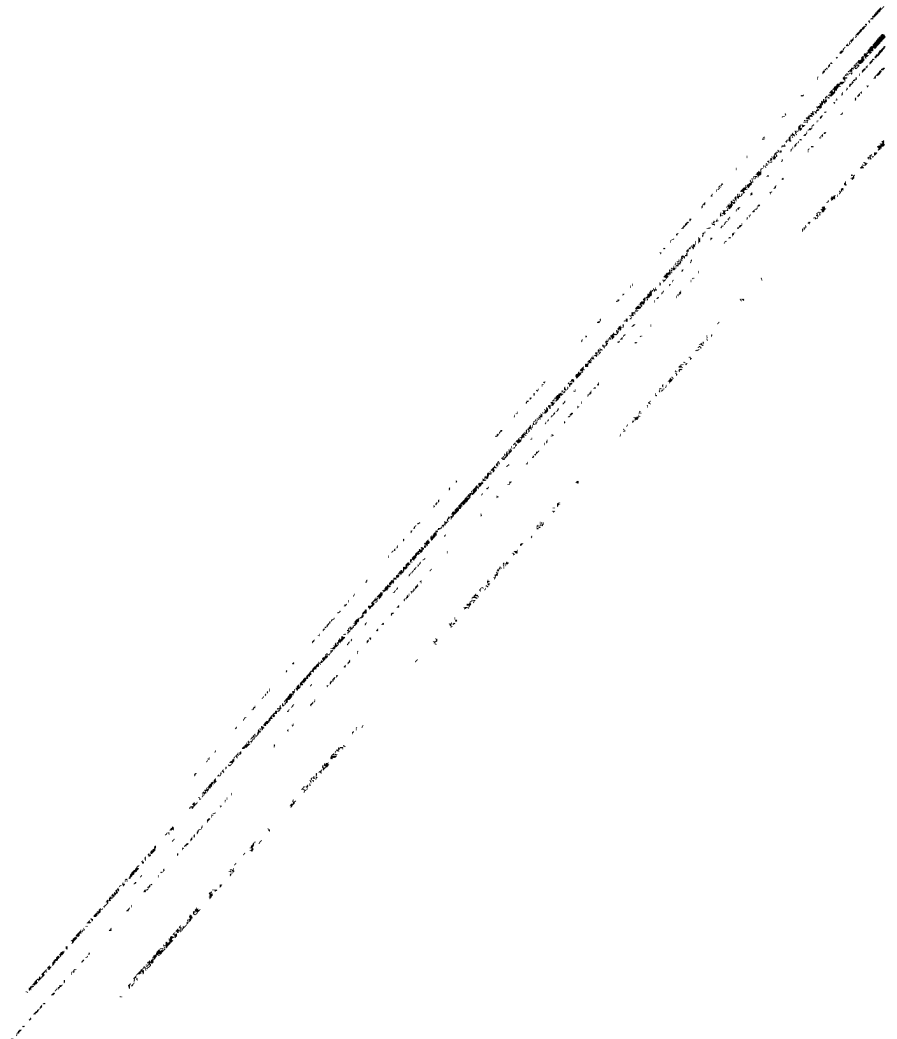
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CB 


A.A

A.C.A. PEINTURE
Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€
471, rue du Grand FIE - 74460 MABILLAC
SIRET : 82292139700019

A.C.A. PEINTURE



A.C.A. PEINTURE
Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€
471, rue du Grand PRE- 74460 MARNAZ
SIRET : 83292239700019

A.C.A. PEINTURE

Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€

Siège social : 471, rue du Grand PRE

74460 MARNAZ

N° unique d'identification (SIREN) : 832 922 397

Immatriculation au RCS du greffe de : Annecy

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2020.
--

L'an deux mille vingt,

Le 30 avril, à 18h00

Les associés de la Société A.C.A. PEINTURE, se sont réunis au 471 rue du Grand Pré-74460 Marnaz, sur convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur ALVES ANDRADE ANGELO MIGUEL, **Président**.

Le Président constate que sont présents :

- Monsieur ALVES ANDRADE ANGELO MIGUEL
- Madame BOUCHARD CORALIE REINE JOSE,

Soit au total, les deux associés présents totalisant 100% des actions.

Le Président constate en outre que le commissaire aux comptes est absent et excusé.

Le Président déclare que, les conditions de quorum étant satisfaites, l'assemblée est valablement constituée. Elle peut valablement prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- la feuille de présence ;
- le rapport du Président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

A.C.A. PEINTURE
Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€
471, rue du Grand PRE- 74460 MARNAZ
SIRET : 83292239700019

Le Président déclare que tous les documents requis au titre des dispositions statutaires et légales ont été adressés aux actionnaires dans les délais requis, à l'occasion de leur convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31.12.2019 ;
- le transfert du siège social
- la convention de règlement de loyer ;
- approbation des comptes ;
- affectation des résultats ;
- questions diverses.

Le Président prend la parole pour exposer les motifs des différentes discussions soumises à l'ordre du jour, puis lecture est donnée du rapport du Président.

Le Président déclare alors la discussion ouverte.

Aucun associé ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION : Transfert du siège social

Le Président conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, décide de transférer le siège social du :

512 RUE DES PEUPLIERS- ZONE ECOTEC-74460 MARNAZ AU 471 RUE DU GRAND PRE 74460 MARNAZ, à compter du 01 octobre 2019.

En conséquence l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 4 –Siège social :

Le siège social est fixé au 471 RUE DU GRAND PRE 74460 MARNAZ »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

A.C.A. PEINTURE
Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€
471, rue du Grand PRE- 74460 MARNAZ
SIRET : 83292239700019

DEUXIEME RESOLUTION - la convention de règlement de loyer

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport relatif au bail que le Président A.C.A. PEINTURE qui souhaite approuver la convention de bail qu'il a conclu avec M. ALVES ANGELO et Mme Coralie BOUCHARD- 471 RUE DU GRAND PRE-74460 MARNAZ

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés

TROISIEME RESOLUTION - *Approbation des comptes*

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION - Affectation des résultats

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'assemblée générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019, font apparaître un bénéfice d'un montant de 57'340.11€ euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- ❖ Dotation à la réserve facultative : 32'340.11€
- ❖ Dividende revenant aux actionnaires : 25'000€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Il sera mis en paiement à compter du 21 juin 2020

Il est rappelé que pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende est imposable à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire de 12,8 % en vertu du 1. de l'article 200 A du Code Général des Impôts. Le contribuable conserve cependant la possibilité, sur option expresse et irrévocable à formuler dans le cadre de la déclaration des revenus de l'année, de soumettre l'ensemble des revenus et gains visés par cette imposition forfaitaire au barème progressif de l'impôt sur le revenu (2. de l'article 200 A précité). Dans cette hypothèse, le dividende est alors imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif, après un abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts (CGI) et la déductibilité d'une fraction de la CSG en application du II de l'article 154 quinquies du CGI. Avant la mise en paiement, le dividende est soumis aux prélèvements sociaux et, sauf dispense dûment formulée par le contribuable, au prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 quater du CGI, à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu.

A.C.A. PEINTURE
Société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 5'000€
471, rue du Grand PRE- 74460 MARNAZ
SIRET : 83292339700019

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global	Div./action
2018	500	20'000.00€	40 €
2017	-	-	-
2016	-	-	-

SIXIEME RESOLUTION - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

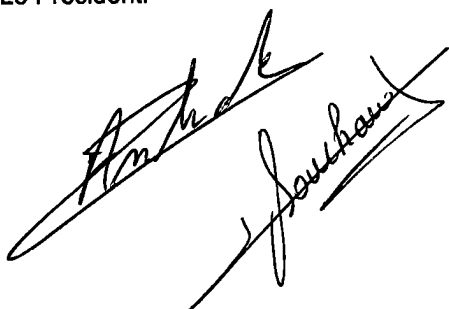
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'est à l'ordre du jour. Personne ne souhaite exprimer un quelconque commentaire sur le vote et personne ne demande la parole. La séance est donc levée à 18h45.

Monsieur ALVES ANDRADE ANGELO MIGUEL

Le Président.



A.C.A. PEINTURE

Société par actions
simplifiée (S A S.) au
capital de 5'000€
Siège social
471, rue du Grand Pré
74460 MARNAZ
Siret: 83292239700019

A.C.A. PEINTURE

Société par actions simplifiée (S.A S.) au capital de 5'000€

Siège social : 471 rue du Grand Pré/ 74460 MARNAZ

N° unique d'identification (SIREN) 832 922 397

Immatriculation au RCS du greffe de : Annecy

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2020**

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 223 -26 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de cet exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

1 - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comme vous le savez, notre société exerce depuis le 20 octobre 2017 ses activités dans les travaux de peinture intérieure et extérieure et toutes opérations pouvant s'y attacher. Comme en témoigne le chiffre d'affaires (voir ci-après, point 4), la croissance de l'activité est soutenue et nous avons accompagné cette croissance par des embauches de deux salariés en contrat à durée indéterminée depuis janvier 2019.

2 - ÉVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

3- ÉVOLUTIONS PREVISIBLES DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le positionnement de la société est en constante évolution grâce aux différentes démarches commerciales tout au long de l'année 2019. La société a ainsi décroché des chantiers aussi bien dans le secteur public que privé en plus du contrat de 4 ans avec une société publique d'HLM. Nous sommes confiants pour les mois à venir.

4- EVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 333'610.60€ contre 141'378.31€ au titre de l'exercice précédent.
Il se décompose de la manière suivante :

- Les achats et charges externes se sont élevés à 112'673.54€ contre 53'626.71€ au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges du personnel, les charges sociales, des impôts et taxes se sont élevés à 148'825.79€ contre 48'746.88€ au titre de l'exercice précédent ;

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 72'111.98€ contre 39'005.03€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu du résultat financier à -178.31 € contre -132€ au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 71'933.67€ contre 38'873.03€ au titre de l'exercice précédent. Après résultat exceptionnel à 822.44€ contre -89€ au titre de l'exercice précédent et impôt sur les sociétés de 15'416.00€ contre 5'457.00€ au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 57'340.11€ contre 33'327.03€ au titre de l'exercice précédent.

5- ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a conduit aucune action en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

6. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les incertitudes auxquelles la société est confrontée sont liées à la récente crise sanitaire liée au Covid -19 qui affecte pour l'essentiel la situation des clients. Cette crise pourrait entraîner une baisse des commandes.

7- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

8- AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous ont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 57'340.11€.

Le montant de la réserve est de 10 % du montant du capital social de la société : 500.00€ doté au titre de l'exercice précédent

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Dotation à la réserve facultative : 32'340.11€
- Dividende revenant aux actionnaires : 25'000€.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 50.00€ par action. Il sera mis en paiement le 1er juin 2020.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes des associés de la SAS sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU), également appelé "Flat Tax".

Le PFU est un taux d'imposition unique (par opposition au barème progressif de l'IR). Le PFU prévoit une imposition des dividendes de SAS à un taux de 30% qui correspond à 12,8 % d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

Dispense du prélèvement forfaitaire

Peuvent être dispensés de l'acompte de 12,8 % les personnes physiques dont le revenu fiscal de l'année N-2 est inférieur à :

- 50 000 € pour une personne seule ;
- 75 000 € pour un couple soumis à l'imposition commune (mariés ou pacsés).

La dispense n'est pas automatique et doit être demandée par le bénéficiaire, sous la forme d'une attestation sur l'honneur, auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

8- RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUEES

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global	Div./action
2018	500	20'000.00€	40 €
2017	-	-	-
2016	-	-	-

9- DEPENSES NON DEDUCTIBLES DES BENEFICES

La société n'a exposé aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes du quel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Mamaz, Le 30 avril 2020.

Monsieur ALVES ANDRADE ANGELO MIGUEL
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amadeu', written diagonally across the page.